Rapport d'activité

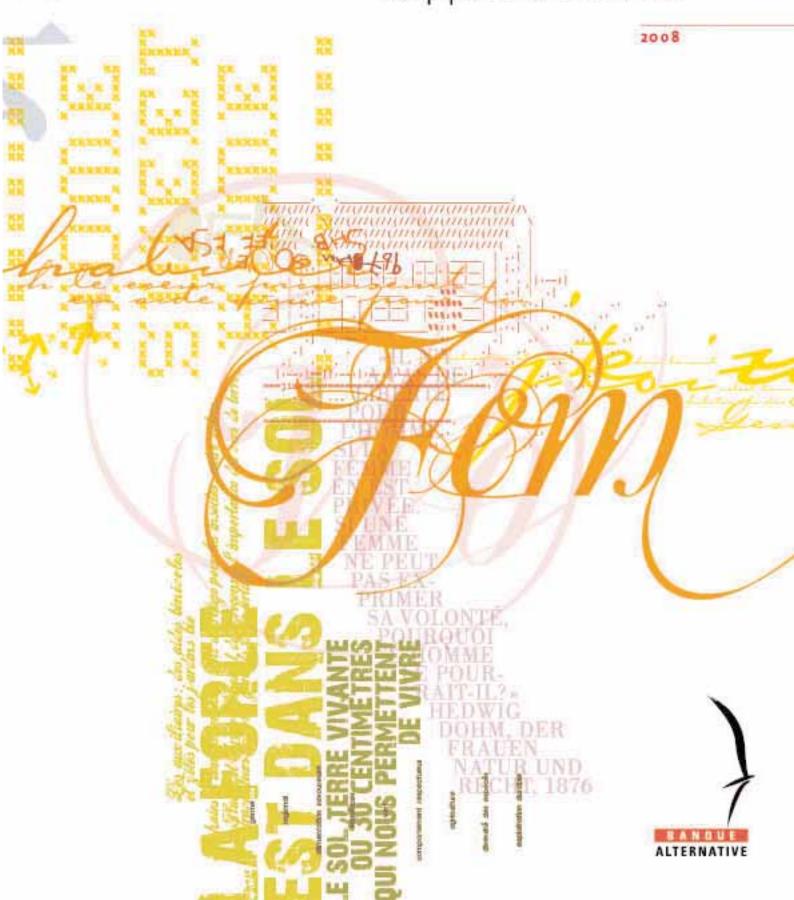




Table des matières

Destruction et reconstruction	3
Nouveau: Nous transformons (nous aussi)!	4
Comment financer le développement durable dans la construction de logements?	7
Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2008	9
Explications sur la marche des affaires	12
Aperçu des chiffres importants	16
Comptes annuels 2008	17
Rapport de l'organe de révision	44
Rapport de l'organe de contrôle d'éthique	45
Indicateurs sociaux et environnementaux BAS	46
Fonds d'innovation	48
Membres des organes et personnel	52
Rétrospective de la fondation et des exercices antérieurs de la Banque alternative BAS*	56





D'une plume précise et distrayante, une historienne et un historien indépendants évoquent dans «L'histoire d'une banque extraordinaire: L'alternative» l'existence turbulente, toujours étonnante et fructueuse de la BAS (68 p., A5). Nous vous en enverrons un exemplaire gratuitement sur simple demande.



Destruction et reconstruction





Eric Nussbaumer

Sven Thali

En 2008, certains ont travaillé d'arrache-pied à détruire la place financière suisse, la réputation de ses cadres dirigeants et l'économie toute entière. Leurs outils ont pour nom avidité, aveuglement, irresponsabilité. Les conséquences sont connues.

La Banque alternative BAS a également travaillé à détruire, mais ses outils sont le marteau-piqueur et la pelleteuse, et son projet a pour but d'aménager son nouveau siège d'Olten. Deux processus de destruction, deux objectifs radicalement opposés: là, la maximisation spéculative du profit, ici, l'investissement dans l'économie réelle.

2008 a été un excellent exercice pour la BAS. Elle a pu financer de nombreux projets intéressants, voire exemplaires. Nombre de nouvelles clientes et de nouveaux clients lui ont accordé leur confiance. Sa plate-forme bancaire Finnova fonctionne bien, le changement de génération au conseil d'administration s'est déroulé sans accroc, l'intérêt que portent la clientèle et le grand public à son modèle d'affaires ne se dément pas.

Ces résultats positifs sont bien pâles lorsqu'on les compare à l'avalanche de mauvaises nouvelles dont le monde financier et économique nous submerge depuis quelques mois. L'irrésolution dont font preuve les milieux politiques et la société tout entière face au signe des temps est surprenante. Les banques centrales, les gouvernements et la quasi-totalité des forces politiques s'acharnent à étayer un édifice de pensée fissuré de part en part et dont les fondations sont désormais incapables de le porter. Les critiques les plus vives ne visent que des symptômes comme les bonus et les salaires des cadres dirigeants, tandis qu'un silence étonnamment profond entoure les véritables questions. Comme celle-ci: deux grandes banques internationales sont-elles un bienfait ou une malédiction pour la place financière suisse? Ou encore celle-là: comment la surveillance du secteur financier doit-elle être organisée et à qui doit-elle être confiée pour être véritablement efficace? Ou enfin – la plus dérangeante – pourquoi rechercher des boucs émissaires au lieu d'assumer soi-même plus de responsabilités dans l'usage de son argent? Trop de gens hésitent à se construire une mentalité entièrement nouvelle.

La Banque alternative BAS veut faire évoluer et consolider son modèle d'affaires. Notre objectif ne se limite pas à augmenter les volumes, car bien que chaque nouveau dépôt et chaque nouvelle demande de crédit nous réjouisse profondément, nous savons que l'influence que nous exerçons sur la société est essentiellement due à notre vision, à notre différence, à notre volonté et à notre capacité d'autocritique. C'est ce modèle alternatif que nous voulons développer, car il est plus urgent que jamais de construire à neuf.

Eric Nussbaumer, président du conseil d'administration Sven Thali, président de la direction

Nouveau: Nous transformons (nous aussi)!

L'Hypothèque-BAS et le Rating immobilier de la BAS[©] remportent un franc succès. A ce jour, ils ont financé pour un montant de 142 millions de francs des bâtiments qui se distinguent par un aménagement particulièrement respectueux de l'être humain et de l'environnement. Désormais, le Rating est également applicable aux rénovations. Des perspectives nouvelles s'offrent donc en matière de progrès écologique et social. La rénovation rapide du parc immobilier suisse nous offre en effet la possibilité de consommer moins d'énergie tout en vivant plus agréablement et plus sainement (voir encadré en bas à droite). Comment faire? Voici les questions que nous posons aux personnes qui nous soumettent un projet de rénovation et les réponses que nous y avons apportées dans le contexte de notre propre projet du Amthausquai 21 à Olten.

Critères

Questions que pose la BAS dans le cadre du Rating de rénovation de bâtiments d'habitation.

Energie d'exploitation Utilisation d'énergies renouvelables pour le chauffage



Production d'électricité verte sur place?

et la production d'eau chaude?

Consommation d'énergie?

Nature de l'enveloppe du bâtiment?

Achat systématique d'appareils électroménagers

_consommant peu d'énergie?

Ecobiologie



Utilisation d'une construction existante?

La consommation d'énergie grise est-elle aussi basse que possible?

Utilisation de matériaux naturels de qualité écobiologique?

Renonciation maximale aux matériaux composites?

Utilisation et/ou pénétration dans le sol de l'eau de pluie?

Comment la BAS satisfait ses propres critères dans le cadre de la rénovation de son nouveau siège central.

Le bâtiment est équip		

Nous visons une consommation énergétique conforme au label «Minergie-P Rénovation»

par une isolation intérieure et de très bonnes fenêtres.

Chauffage par pompe à chaleur (source de chaleur: nappe phréatique).

La BAS utilise des sources renouvelables pour couvrir la totalité de ses besoins en électricité.

L'orientation peu propice du bâtiment l'a contrainte à renoncer à sa propre installation

photovoltaïque.

Seules la cafétéria et les douches sont alimentées en eau chaude.

Les autres robinets ne fournissent que de l'eau froide.

Achat d'ordinateurs portant le label Energy Star 4.o.

Achat de luminaires et d'ampoules selon le site de conseil www.topten.ch.

L'éclairage standard est réglé par des détecteurs de mouvement.

La BAS utilise et agrandit un bâtiment existant.

La consommation d'énergie grise est calculée selon les objectifs de performance énergétique

SIA et axée sur la société à 2000 watts.

Les matériaux choisis obéissent au minimum au standard Minergie-Eco.

Isolation en cellulose.

Nous utilisons des plaques en pisé pour la création des masses. Elles contribuent

à la régularisation de l'air ambiant et du taux d'humidité.

Les embrasures de fenêtre sont équipées d'une isolation supplémentaire et d'un revêtement en bois. Les sols sont en anhydrite.

Nous collectons dans les réservoirs enterrés existants l'eau de pluie utilisée pour les toilettes et l'arrosage des espaces verts.

La façade en verre de la nouvelle aile est végétalisée pour la protéger contre le rayonnement solaire et pour compenser le bétonnage et le goudronnage de l'espace urbain.

Les postes de travail ne sont pas exposés au rayonnement de la téléphonie sans fil.

La pose linéaire des conduites électriques empêche la formation de champs électromagnétiques perturbateurs.

Implantation Desserte de la commune d'implantation Pour le personnel comme pour la clientèle de la BAS, qui opère dans l'ensemble de la Suisse, Olten est un emplacement idéal sur le plan des transports. par les transports publics? La gare CFF est située à 300 mètres du bâtiment. Situation du bâtiment sur le territoire de la commune? La situation proche d'une rue commercant très fréquentée est propice. Création d'un nombre optimal de parkings à vélos? Des parkings à vélos couverts sont à la disposition des visiteurs et du personnel à l'entrée Renonciation maximale aux places de stationnement pour de la cour et dans la cour intérieure. automobiles? La BAS ne propose pas de places de stationnement pour les voitures. La densité d'utilisation dans le bâtiment est augmentée par la suppression de nombreuses Construction dense? parois.

Utilisation



Possibilité de modifier facilement l'ameublement et l'équipement? Remplacement et installation idéale des conduites? Satisfaction des critères minimaux de construction de logement sans obstacles et adaptables? Isolation phonique? Utilisation optimale de l'éclairage naturel? Rénovation esthétique?

Evolution de la valeur de la construction?

Ouvertes, les structures des locaux peuvent être adaptées facilement et à peu de frais. La location d'une partie d'entre eux à des tiers est possible et prévue.

Toutes les conduites sont remplacées et posées selon des critères électrobiologiques.

Des accès sont ménagés dans les plafonds et les murs.

Tous les locaux de la BAS sont accessibles aux fauteuils roulants et des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite sont disponibles, ainsi qu'un ascenseur accessible aux fauteuils roulants.

L'aération douce et les nouvelles fenêtres neutralisent les nuisances sonores de la gare et du trafic de la Bahnhofbrücke.

La façade en verre de la nouvelle aile permet à la lumière du jour de pénétrer jusque dans la partie ancienne du bâtiment. Les fenêtres du rez-de-chaussée (zone de guichets) présentent de hautes surfaces vitrées et des encadrements minces.

Le caractère de l'ancienne imprimerie et maison d'édition a été entièrement préservé.

A l'intérieur, certaines structures restent apparentes.

Aspect économique



Rapport entre le montant de l'investissement et la création de valeur ou la valeur marchande?

La BAS investit dans l'achat et la transformation du bâtiment du Amthausquai 21 un montant total de 14 millions de francs. Les frais d'exploitation par mètre carré de surface utile restent quasiment identiques comparés à la situation actuelle. Ils passent de quelque 7000 francs à environ 9100 francs par poste de travail. Cette augmentation finance un gain de qualité de vie au travail, de sécurité, de potentiel de croissance et de qualité des procédures de travail.

Eviter les effluents gazeux, les frais médicaux et les centrales atomiques

En Suisse, près de la moitié de la consommation d'énergie est imputable au parc immobilier (construction: 10%, exploitation et entretien: 40%). Nos émissions de CO2 proviennent à 40 % de nos deux millions de bâtiments, chauffés pour la plupart au mazout et au gaz. Propriétaires ou locataires, bien des gens sont mal à l'aise dans leurs quatre murs, parce qu'ils y sont soumis à des substances nocives rejetées par les matériaux, à l'électrosmog, au bruit, à l'air vicié ou à une architecture inadaptée. En positivant, on peut discerner dans cette situation un extraordinaire potentiel d'amélioration de notre quotidien sur le plan de la santé, du confort et de l'écologie! L'Hypothèque-BAS-Rénovation a pour objectif, par des conditions intéressantes, de contribuer à l'exploitation optimale de ce potentiel.

(Source: Fondation Suisse de l'Energie SES, www.energiestiftung.ch)

Le nouveau siège social de la BAS















Fin 2009, la BAS emménagera dans un bâtiment agencé selon ses propres valeurs. Situé à deux pas de la gare et du nœud ferroviaire d'Olten, il sera le centre de services de la BAS et la plaque tournante pour toutes les régions de Suisse.

Comment financer le développement durable dans la construction de logements?

Coopérative de l'Habitat Associatif, la CodHa a construit le premier immeuble Minergie en Ville de Genève. Pour financer les coûts de construction plus élevés, liés aux critères de développement durable, elle a développé plusieurs stratégies. Entretien avec Dario Taschetta, administrateur de la CodHa et architecte.



Dario Taschetta, Vice-président de la CodHa, architecte indépendant. Genève, janvier 2009.

Comment financez-vous les coûts liés au développement durable sur vos bâtiments?

La situation est différente s'il s'agit d'un immeuble neuf ou d'une rénovation. Lors d'une rénovation, nous cherchons à optimiser la situation du bâtiment, mais ne briguons pas un label Minergie. Il y a plusieurs raisons à cela. La loi cantonale genevoise sur les démolitions, transformations, rénovations (LDTR) veille au coût global des travaux et limite le loyer après rénovation. Pour cette raison, le surcoût engendré par une rénovation Minergie ne peut être supporté par les loyers. Par ailleurs, nous devons tenir compte des exigences du Service des monuments et des sites: par exemple garder les fenêtres d'origine avec différents aménagements non pertinents du point de vue énergétique. Parfois encore, les installations Minergie requièrent un volume qui n'est pas disponible dans une construction existante. Néanmoins, quand nous rénovons un toit ou des parties ponctuelles, nous appliquons des critères Minergie. Globalement, dans les rénovations, les performances énergétiques sont, disons, discrètes.

La situation est plus facile pour les immeubles que vous construisez?

Avec le développement de la technique et des matériaux, nous arrivons désormais à des coefficients énergétiques intéressants. Nous avons construit deux immeubles et trois sont en projet. Pour chacun, nous avons intégré le

développement durable dès le concept. Par exemple, nous calculons le bilan énergétique global, incluant la construction, l'exploitation et la démolition de l'immeuble. Nous intégrons aussi l'énergie grise, soit l'énergie nécessaire à la construction des matériaux.

Quelle a été l'attitude de l'Etat dans votre première expérience Minergie?

Tout le monde – la CodHa, l'Etat – a beaucoup appris. Comme les projets ont été subventionnés, les coûts sont contrôlés par l'Etat afin d'obtenir, au final, des loyers modérés. Nous avons par exemple, convaincu l'Etat de tenir compte non seulement du coût du loyer, mais aussi de l'économie des charges d'exploitation. En effet, si on applique un standard Minergie, la construction est plus chère, donc les loyers aussi, mais les économies d'énergie réalisées allègent les charges. L'Etat a accepté notre argumentation, car il s'agit d'une opération blanche pour le locataire. De plus, ce bâtiment était aussi l'un des premiers avec le statut Habitat mixte (HM) où ce n'est pas le revenu du locataire qui permet l'accès au logement.

Vos coopérateurs-trices ont-ils/elles renoncé à leur confort pour payer le développement durable?

Ils ont fait des choix. Par exemple, à l'immeuble «Mill'o» de Plan-les-Ouates, à Genève, les habitant-e-s ont choisi le label Minergie eco qui tient compte de la non-nocivité des matériaux. Pour ne pas dépasser le budget de construction, ils ont renoncé à certaines finitions, notamment au parquet en le remplaçant par une chape teintée. Sur le toit, il y a des panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude dont l'amortissement est calculé sur une vingtaine d'année. Mais, il y a aussi des panneaux solaires photovoltaïques financés de manière indépendante, le capital était ouvert à toute personne intéressée, et le courant est revendu aux

Services Industriels de Genève. Le coût SIA de cet immeuble, terminé en 2006, est de 543 francs le mètre cube, dont 35 francs attribuables au coût des équipements Minergie éco.

Allez-vous changer de stratégie pour l'avenir?

Non, nous allons continuer à améliorer les performances énergétiques de nos rénovations et de nos constructions neuves. A ce titre, nous apprécions le système de rating de la BAS qui se fonde sur l'efficience énergétique et non sur la labellisation: cela nous permet de trouver des solutions plus pragmatiques.

Cathy Savioz, Genève, contact@cathysavioz.ch

La coopérative de l'Habitat Associatif CodHa, fondée en 1994, rassemble plusieurs groupes de personnes qui souhaitent vivre leur logement autrement.

A ce jour, la CodHa a rénové deux bâtiments

(rue Plantamour, 1997, 12 logements*; Chêne-Bourg, 2006, 8 logements) **et construit deux immeubles** (au chemin des Ouches, 2004, 27 logements; à Plan-les-Ouates, 2006, 10 logements*).

Elle a trois rénovations en cours ou à venir (rue Jean-Jaquet, 17 logements*; l'Hôtel Carlton, 52 petits logements; rue des Maraîchers, 18 logements*) et trois constructions (quartier des Pommiers, 36 logements*; Chailly-Lausanne, 13 logements; Coquelicot-Artamis, 80–100 logements).

A une exception, toutes les constructions et rénovations sont sur le territoire du canton de Genève.

* Ces immeubles ont été financés par la BAS.

Lahain of ban Titige pour les insectes, entre outres.

ment on appoin

CONTRACT CARDON

NRE des sers de lecre,

comportement respectueix

QU! NOUS PE

Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2008

Des sentiments et des événements aussi divers que contradictoires caractérisent cet exercice que nombre d'observatrices et d'observateurs s'accordent d'ores et déjà à qualifier d'historique (pour l'économie). Au moment même où nous rédigeons ce rapport d'activité, un recul général de la consommation commence à se manifester sur une grande partie de la planète. Comme on peut l'entendre et le lire partout, les ventes d'automobiles baissent. Apparemment, il s'agit pour beaucoup d'un des principaux indicateurs de la santé de notre système économique et cela démontre à la perfection les sentiments ambiguës avec lesquels les personnes soucieuses d'écologie et d'équité sociale considèrent la récession qui s'amorce. Quelle est l'utilité sociale d'un système économique dont la santé se reflète dans le nombre de voitures vendues? Inversement, qu'y a-t'il de nocif à une situation qui, provisoirement du moins, fait diminuer notre consommation de ressources?

Les bouleversements touchent toujours tout le monde: les pays du Sud lorsque les pays du Nord se donnent pour priorités politiques la maîtrise d'une crise qu'ils ont déclenchée eux-mêmes et la préservation de leur propre richesse; d'innombrables familles lorsque la production de biens de consommation recule et que des emplois passent à la trappe; toutes les banques lorsque la finance spéculative dérape dans sa course au profit maximal. La crise, une chance? Cette ineptie journalistique a un arrière-goût amer, car il ne s'agit pas que de chiffres défilant sur un écran. Il s'agit de gens. Où la BAS se situe-t-elle dans cette tempête économique et sociale?

Un développement économique sain

En 2008, les prestations de la BAS ont profité d'une forte croissance de la demande, qui se traduit par une progression du total du bilan de 8,9 % à 842 millions de francs. Etant donné qu'elle renonce à toute opération spéculative, la BAS n'a essuyé aucune perte suite à l'effondrement des cours des actions. Elle a accueilli 1230 nouvelles clientes et nouveaux clients, ce qui représente une augmentation de quelque 50% par rapport à l'exercice précédent. Nous sommes convaincus que ces personnes ne cherchent pas chez nous un havre provisoire en attendant une accalmie sur les marchés financiers, car quiconque nous choisit le fait après mûre réflexion et avec la volonté d'opter pour une véritable alternative. D'autres banques que la nôtre ont bénéficié d'un afflux massif d'argent, mais n'ont pu en placer qu'une infime partie sous forme de crédits. Il est dès lors réjouissant de constater qu'à la BAS la demande de crédits a pu suivre l'afflux de nouveaux fonds confiés par la clientèle. Le secteur qui a connu le principal essor est à nouveau celui des immeubles et des logements pour le propre usage. Les crédits aux entreprises, en hausse de 8%, ont également enregistré une croissance nettement supérieure à celle de l'exercice précédent. En fin d'année, la baisse marquante du loyer de l'argent décidée par la Banque nationale suisse dans l'intérêt des grandes banques nous a contraints à adapter nos taux d'intérêt dans le domaine des placements comme dans celui des crédits. Nous escomptons donc qu'en 2009, les produits de nos placements financiers (autrement dit les fonds que nous parquons auprès d'autres banques) s'inscriront en net recul. Dans ce contexte difficile, nous mettrons tout en œuvre pour transformer un maximum de dépôts en crédits qui bénéficieront à l'économie réelle.

Malgré les bons résultats de l'exercice 2008, la BAS n'a pas l'intention de publier un «bénéfice record». Nous avons d'ores et déjà procédé à des amortissements sur notre nouveau siège principal d'Olten et consolidé nos réserves. Comme l'an passé, nous verserons un modeste

«Notre objectif est et reste de créer des références nouvelles dans le domaine des services financiers sociaux et écologiques.» dividende. Grâce à ces mesures, les fondements économiques de la BAS resteront tout aussi sains qu'auparavant.

Continuer à faire œuvre de pionnier

En 2008 également, l'équipe de la BAS ne s'est pas contentée de proposer des prestations convaincantes. Elle a aussi continué à les faire évoluer. Notre objectif est et reste de créer des références nouvelles dans le domaine des services financiers sociaux et écologiques. C'est à ce titre que nous avons complétée l'Hypothèque-BAS. Quiconque construit ou rénove avec nous protège l'environnement tout en bénéficiant désormais également d'un encouragement financier pour des mesures de santé dans le bâtiment. La BAS est donc une banque saine à plusieurs titres, comme le montrent les pages précédentes.

Notre propre impact environnemental fait aussi l'objet d'une analyse précise. D'aucuns se demanderont pourquoi la BAS ne publie pas depuis longtemps un rapport de durabilité. La réponse est simple: notre rapport d'activité est aussi notre rapport de durabilité! C'est volontairement et par le même souci d'éthique intégrative que nous intégrons nos prestations et charges environnementales dans le présent rapport comme dans notre activité quotidienne. Nous savons par exemple que l'effet de levier social et écologique de l'activité bancaire se mesure essentiellement à la manière dont nous octroyons nos crédits. C'est la raison d'être du système de critères négatifs et d'encouragement que nous nous attachons à affiner et à développer en permanence. En 2008, nous avons été la première banque à analyser et à calculer pour l'année 2007 l'impact environnemental concret de nos crédits d'encouragement du secteur «Energies alternatives». Cela nous permet également d'informer notre clientèle de placement du volume exact d'émissions de CO_2 que ses obligations d'encouragement permettent d'éviter. Je remercie ici les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les preneuses et preneurs de crédits pour la mise à disposition et l'analyse de ces chiffres hautement intéressants.

Consolidation des fondements de l'activité bancaire

En 2008, notre plate-forme informatique Finnova, entrée en service en novembre 2007, a passé l'épreuve du feu. Notre équipe utilise avec une aisance croissante cette infrastructure moderne. Elle est développée en permanence en collaboration avec d'autres petites et moyennes banques et avec le fournisseur. La BAS conserve son entière indépendance en ce qui concerne ses activités bancaires et sa clientèle profite de l'e-banking (très utilisé) et d'extraits de compte plus détaillés.

Les pages qui précèdent font le portrait d'un autre de nos grands chantiers, tout à fait tangible celui-là. Pour le conseil d'administration de la BAS, le premier coup de pioche au Amthausquai à Olten marque un jalon important de l'histoire de la banque. Ce qui est important à nos yeux n'est pas de prendre possession de locaux qui font la fierté du propriétaire que nous sommes (quoique...), mais à travers cette transformation, de démontrer à toutes celles et tous ceux qui nous rendront visite la nature concrète de nos valeurs. Et ce à une largeur de rivière seulement du principal nœud ferroviaire de la Suisse. La BAS affirme par ailleurs sa vocation nationale en continuant à développer son organisation: en 2008, le conseil d'administration a approuvé l'extension du bureau d'information de Zurich en centre de conseil.

Cela étant, le véritable fondement de l'activité bancaire, ce sont toujours les gens qui s'engagent de cœur et

«La BAS affirme par ailleurs sa vocation nationale en continuant à développer son organisation.»

d'esprit en faveur de notre idée et de notre entreprise. J'ai donc tout particulièrement tenu, en 2008, à répondre aux questions de toute l'équipe de la BAS concernant la participation. Une entreprise qui comptait 79 collaboratrices et collaborateurs à la fin 2008 ne peut plus concrétiser la codécision comme la BAS d'autrefois, où des discussions spontanées rassemblaient tout le personnel à la pause-café. En 2008, nous avons donc posé les bases nécessaires pour ancrer la participation institutionnalisée et la culture qui va de pair dans le règlement du personnel, les statuts de l'association du personnel ainsi que dans une charte spécifique.

Changement de génération au conseil d'administration

L'assemblée générale du 16 mai 2008 à Lausanne a marqué une étape importante pour la BAS. Nous étions rassemblés pour fêter le dixième anniversaire de notre représentation romande, mais aussi pour concrétiser un changement de génération au conseil d'administration. Nous avons pris congé de Claudia Nielsen, Markus Schatzmann, Christina von Passavant et du représentant du personnel Raymond Plüss, accompagnés des vifs remerciements des actionnaires, de l'équipe de la BAS et des membres restants du CA. Grâce à leur savoir, leur engagement et leur passion, la BAS a immensément progressé. Les actionnaires de la BAS ont élu au conseil d'administration Caroline Schum, de Genève, et Rico Kessler, de Rünenberg (BL), en tant que représentant du personnel. Le nouveau CA s'est constitué avec à sa tête Eric Nussbaumer et Anita Wymann en tant que vice-présidente. Il a pris ses fonctions dans un esprit d'ouverture et de considération mutuelle et en collaboration avec une direction bien rôdée. Le minimum statutaire de sept membres exige de la continuité dans la planification du personnel à moyen terme. Désireux de donner suffisamment de temps à tous les nouveaux membres du CA pour s'intégrer dans leur nouvelle fonction, nous nous sommes mis fin 2008 en quête d'une ou deux personnalités pour en proposer l'élection lors de l'assemblée générale 2009. Les annonces publiées sur notre site et dans l'édition 4/2008 de moneta nous ont valu un nombre réjouissant de candidatures intéressantes en provenance de toutes les régions de Suisse.

Remerciements et perspectives

Le conseil d'administration remercie les actionnaires, les clientes et clients et toute l'équipe de la BAS pour leur contribution aux excellents résultats de l'exercice 2008. Nous remercions aussi l'ensemble de nos partenaires commerciaux et sociaux ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous ont adressé des critiques constructives. En 2009, la BAS emménagera dans son nouveau siège, innovera à travers une Hypothèque-Rénovation et continuera à attirer et à enthousiasmer de nombreuses nouvelles clientes et de nombreux nouveaux clients. Nous nous préparerons également à fêter notre vingtième anniversaire en 2010 et mettrons en place les bases nécessaires à une révision intégrale et transparente de nos lignes directrices. La BAS est sur la bonne voie, et je me réjouis de la parcourir avec vous.

Au nom du conseil d'administration Eric Nussbaumer, président

Explications sur la marche des affaires

Pour la BAS, l'exercice 2008 a été marqué par une forte augmentation du volume des affaires. La croissance du total du bilan et le résultat annuel dépassent de loin les prévisions.

Le total du bilan a progressé d'environ 8,9% (+69 millions de francs) pour passer à 842 millions de francs. Une fois de plus, les prêts ont pu être intégralement financés par les dépôts de la clientèle.

Au 4e trimestre, les taux d'intérêt ont enregistré une tendance à la baisse d'une ampleur encore jamais vue. Durant la même période, la marge d'intérêt s'est fortement réduite. Les revenus d'intérêts sur nos réserves de liquidités se sont inscrits en net recul suite aux distorsions provoquées par la crise financière sur le marché monétaire. Malgré cela, le résultat des opérations d'intérêt est passé de 16,2 millions de francs à 17,2 millions de francs durant l'exercice, ce qui correspond à une augmentation de 6,1%. Cette progression est principalement due à l'accroissement du volume.

Les charges d'exploitation, qui ont atteint 11,4 millions de francs, s'inscrivent en augmentation de 5,3% (+573 000 francs) par rapport à 2007. Le poste «Autres charges d'exploitation», en hausse de 346 000 francs, est le principal responsable de cette évolution. Il comprend en effet l'augmentation des coûts fixes due à l'externalisation de l'informatique bancaire. En contrepartie, les charges de personnel imputables à l'informatique bancaire interne, aux virements et aux services internes ont diminué

Par rapport à 2007, le bénéfice brut progresse de 0,5 million de francs pour atteindre 6,9 millions de francs (+7,9%).

Les amortissements sur l'actif immobilisé comprennent un montant de 1 million de francs d'amortissements sur notre futur siège central. Nous appliquons donc le principe de la prudence. Ce poste inclut également 25 % des coûts activés du projet d'introduction du nouveau logiciel bancaire Finnova. Nous en avions déjà amorti 50 % en 2007.

La position «Correctifs de valeur, provisions et pertes» du compte de profits et pertes reflète l'excel-

lente marche des affaires et les provisions générales qui vont de pair.

La bonne marche des affaires nous permet de poursuivre la consolidation de notre base de fonds propres par l'attribution de 1,6 million de francs aux «Réserves pour risques bancaires généraux». Cette réserve a été comptabilisée dans les charges extraordinaires. En 2007, l'attribution totalisait 1,35 million de francs.

Déduction faite des impôts, soit de 760 000 francs, le bénéfice de l'exercice 2007 s'établit à 977 407 francs, ce qui donne, avec le bénéfice reporté, un bénéfice au bilan de 1,58 million de francs.

Nous demandons à l'assemblée générale d'attribuer 200000 francs à la réserve légale générale, d'allouer 100000 francs à l'association Fonds d'innovation, de verser 661290 francs de dividende et de reporter le solde de 616806 francs à l'exercice 2009.

Le dividende se situe dans le cadre de la politique de distribution et des statuts. Par action, il est identique à celui de 2007.

Domaine d'activité Financer

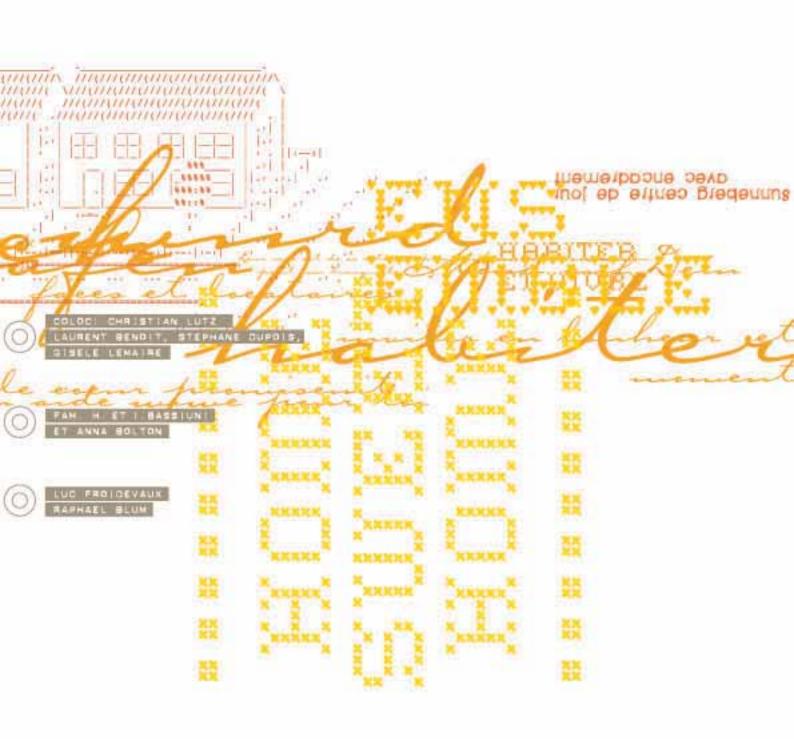
A la fin 2008, nous avions accordé des prêts pour un total de 649 millions de francs sous la forme de crédits, de prêts et d'hypothèques, ce qui représente une augmentation nette très réjouissante de 9,4% par rapport à l'exercice précédent (593 millions de francs).

Au 31.12.2008, nous avions octroyé 936 crédits à 830 preneuses et preneurs de crédits (2007:765). La compatibilité de toutes les demandes de crédit avec les lignes directrices de la BAS et avec les critères qui en découlent a été examinée minutieusement. Le cas échéant, les exigences ont été renforcées ou les demandes refusées.

La croissance la plus forte dans les trois segments principaux a été enregistrée dans ceux des immeubles et des logements à usage personnel. Le second a particulièrement bénéficié du succès non démenti de l'Hypothèque-BAS. La clientèle commerciale connaît quant à elle une croissance nette bien supérieure à celle de l'an dernier (2007: +1,8%, 2008: +8%).

"Pour la première fois, une banque se préoccupera de la préservation et de la protection de la santé des habitantes et des habitants."







Crédits d'encouragement

Au cours de la procédure d'octroi standardisée, nous examinons toutes les demandes de crédit afin de déterminer si elles sont particulièrement dignes d'encouragement. En 2008, les crédits d'encouragement libérés représentaient 70 millions de francs (2007: 60 millions de francs), en hausse de près de 17 %. Un total de 107 preneuses et preneurs de crédit, soit 13 %, bénéficient de conditions préférentielles pour tout ou partie de leurs emprunts.

Les crédits d'encouragement peuvent en principe être accordés dans la limite des fonds placés par notre clientèle dans les secteurs d'encouragement en obligations de caisse ou sur des comptes. Au 31.12.2008, 109% des fonds souscrits dans les secteurs d'encouragement étaient investis sous forme de crédits d'encouragement (2007: 98%). Nous avons donc accepté des demandes d'encouragement intéressantes, innovatrices et prometteuses bien que les ressources correspondantes aient été épuisées.

Nous espérons bénéficier de fonds supplémentaires, notamment dans les secteurs actuellement très prisés, soit «Entreprises écologiques et sociales», «Agriculture biologique» et «Formation et culture».

Hypothèque-BAS: un chiffre rond

En octobre 2008, nous avons octroyé la 200e Hypothèque-ABS obéissant aux critères globaux et conséquents du Rating immobilier de la BAS®. Les financements hypothécaires de bâtiments construits dans le respect de l'environnement au sens global totalisent quelque 142 millions de francs.

Le Rating immobilier de la BAS® ne se limite pas, tant s'en faut, à l'optique purement énergétique. Comme nous l'avions annoncé, les critères ont été remaniés et renforcés. La composante écobiologique bénéficie désormais d'une pondération plus importante. Pour la première

fois, une banque se préoccupe de la préservation et de la protection de la santé des habitantes et des habitants. Là aussi, la BAS opte pour l'approche la plus globale possible et joue ainsi le rôle de pionnière. Pour compléter l'incitation financière de l'Hypothèque-BAS, nous proposerons bientôt des fiches pratiques consacrées à l'habitat sain.

Nous avons présenté le Rating immobilier de la BAS® pour rénovation lors de la «Foire Maison + Energie» de Berne. Ce nouveau produit contribue à l'assainissement aussi clairvoyant, responsable et respectueux que possible de bâtiments anciens. Comme pour les constructions nouvelles, l'octroi d'une Hypothèque-BAS pour rénovation est soumis à des critères écologiques, sociaux et économiques. La nouvelle hypothèque est disponible depuis le printemps 2009.

Nouveautés et projets dans le domaine d'activité

En 2008, nous avons continué à nous pencher sur l'orientation clientèle et nous nous sommes demandé si l'organisation interne offre suffisamment de temps et d'espace aux conseillères et conseillers pour soigner les relations avec nos clientes et clients. La réponse est non. Nous avons donc décidé de constituer des équipes de conseil qui, grâce à une répartition du travail conforme aux compétences-clés, se ménagent mutuellement assez de temps pour assumer leurs missions principales. Cette structure est opérationnelle depuis le 1.1.2009 et disposera d'espaces adaptés dès l'emménagement dans le nouveau siège central au 4^e trimestre 2009.

Domaine d'activité Placer

La progression du nombre de nos clientes et clients est très supérieure à celle de l'exercice précédent. A la fin 2008, la BAS entretenait des relations actives avec 22 470 clientes et clients, ce qui représente une hausse de 1230

Répartition régionale des comptes et des obligations de caisse au 31.12.2008

Région o	Nombre de comptes et bligations de caisse	Montants en millions de CHF	Part en %
Région d'Olten (SO, AG)	2959	55,7	7,3
Région de Bâle (BS, BL)	2404	60,1	7,8
Canton de Zurich	8571	222,6	29,1
Canton de Berne	6140	137,0	17,9
Romandie et Tessin (FR, JU, NE, VD, C	E, VS, TI) 8938	184,2	24,1
Suisse orientale (SH, SG, TG, AR, AI, G	R) 2323	50,5	6,6
Suisse centrale (LU, ZG, GL, NW, OW,	SZ, UR) 1752	42,2	5,5
Etranger	759	13,1	1,7
Total	33846	699,9	100,0

personnes (2007: +807). L'afflux de clientèle dû à la crise financière et l'intense présence médiatique dont jouit la BAS dans ce contexte ont contribué à cette augmentation considérable.

Obligations de caisse comprises, les fonds confiés à la BAS totalisent 767 millions de francs, soit environ 66 millions de francs (+9,4%) de plus qu'en 2007. Plus d'un tiers des obligations de caisse appartiennent aux secteurs d'encouragement. L'obligation d'encouragement reste très prisée, car elle permet à nos investisseuses et investisseurs d'investir une partie de leur patrimoine dans des entreprises et des projets particuliers. Les secteurs d'investissement figurent dans la statistique correspondante sous les chiffres-clés.

2008 a été le premier exercice opérationnel pour le conseil en placement BAS. Nous gérons d'ores et déjà des portefeuilles d'une valeur totale d'environ 51 millions de francs. Des émoluments différenciés sont appliqués selon le type de prestations de conseil. La distinction inhabituelle entre émoluments de conseil et coûts de transaction a suscité des réactions diverses. Nous la maintenons volontairement, car elle nous semble équitable et transparente.

Introduit en même temps que le nouveau logiciel bancaire, l'e-banking BAS attire chaque jour de nouvelles utilisatrices et de nouveaux utilisateurs. En décembre, 36% des virements étaient traités par voie électronique. Une année après son introduction, environ 10% de notre clientèle utilise cette nouvelle prestation et sa popularité ne cesse de croître, comme le prouvent les cinq nouveaux contrats que nous établissons en moyenne quotidienne.

Domaine d'activité Distribution

Romandie et Tessin

Dans la région Romandie/Tessin, les prêts ont augmenté de 4,8% pour s'établir à plus de 105 millions de francs, et l'afflux net de fonds a atteint un nouveau record

avec 26 millions de francs, ce qui représente une augmentation de la croissance de plus de 50%. A la fin 2008, un quart environ des fonds de clientèle provenaient de cette région, qui a donc contribué de manière déterminante aux excellents résultats de la banque.

Bureaux itinérants

Le nord-ouest de la Suisse a désormais lui aussi son bureau itinérant. Ces unités de prestations de service mobiles nous permettent de faire progresser l'extension de nos activités à l'ensemble de la Suisse. L'ancrage régional est ainsi consolidé par notre présence, nos activités de réseautage et des événements spécifiques. L'extension régionale et l'augmentation de notre visibilité se poursuit. La nouvelle stratégie de commercialisation actuellement à l'étude nous permettra de mettre sur pied de manière reproductible et contrôlée de nouveaux sites et bureaux d'information. Nous prévoyons ainsi de transformer le bureau d'information de Zurich en centre de conseil qui proposera sur place les produits BAS et fera appel au siège central uniquement pour le transfert de savoirs et les tâches administratives. Fidèles à notre devise, nous continuons à progresser pas à pas, mais sans relâche.

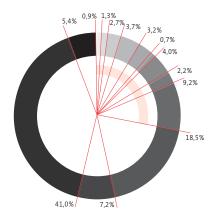
Domaine d'activité Logistique et services

Informatique

Nous avons remanié de fond en comble notre site www.bas.ch dans le but de nous concentrer systématiquement sur les utilisatrices et utilisateurs et de leur proposer un site moderne et entièrement nouveau. La page d'accueil actuelle offre un aperçu immédiat des sujets et des événements d'actualité, des modifications et des adaptations de contenu. Sa présentation est fraîche, accueillante et chaleureuse comme l'est la BAS.

Suite à la page 42

Part en termes de volume de crédits



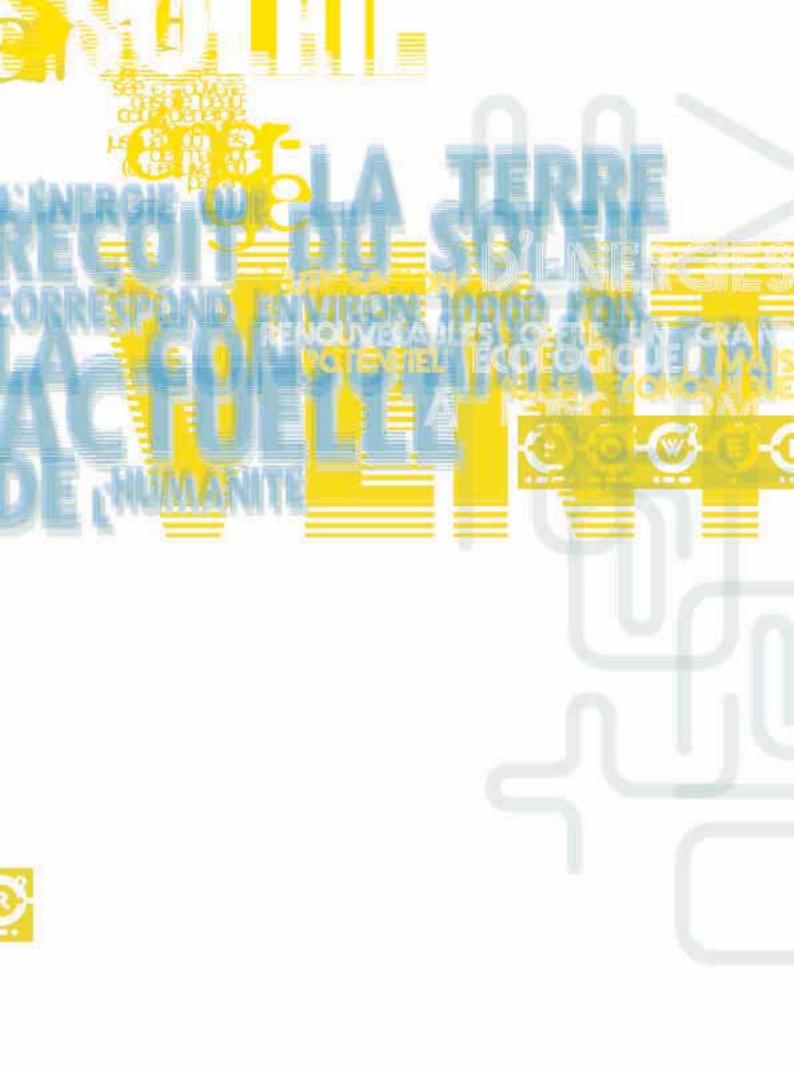
	Segment de clientèle	en %
	Education	0,9
	Culture	1,3
	Agriculture biologique	2,7
	Energies alternatives	3,7
rciale	Hôtellerie-restauration	3,2
entèle commerciale	Accueil de séminaires	0,7
e cor	Social	4,0
entèl	Santé	2,2
ð	Autres PME	9,2
	Clientèle privée maisons individuelles	18,5
	Clientèle privée logements en propriété	7,2
	Immeubles d'habitations loués	41,0
	Immeubles commerciaux loués	5,4
		100,0

Aperçu des chiffres importants

22 470	Nombre de client-e-s à la fin de l'année
1230	Croissance du nombre de client-e-s
34048	Avoir par client-e à la fin de l'année
830	Nombre de preneuses et de preneurs de crédit
962 827	Moyenne des crédits à la fin de l'année
841 573 266	Total du bilan
13 837 872	Total du bilan par poste à 100% à la fin de l'année
1134830	Croissance du total du bilan par poste à 100%
6 319 899	Cash-flow (recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges)
103 917	Cash-flow par poste à 100%
79	Effectif à la fin de l'année
60,8	Nombre de postes à la fin de l'année
52%	Proportion de femmes par rapport au nombre de postes
52%	Proportion de femmes aux postes dirigeants dans l'effectif
4381	Nombre d'actionnaires à la fin de l'année
6869108	Bénéfice brut

A propos...

Déplacements professionnels en km/collaborateur-tric	e 2261
Part des déplacements professionnels effectués en trai	n 87%
Consommation de papier/collaborateur-tric	e 228 kg
Part du papier recycl	é 89%
Frais de production du rapport d'activité par exemplair	e CHF 21.30
Consommation de café bio-équitable par collaborateur-tric	e 2,3 kg



Services

Gestion du développement durable: une primeur

La Banque alternative BAS est la première banque à mesurer l'impact environnemental de ses crédits et des fonds que lui confie sa clientèle. Cette extension du bilan écologique à l'impact environnemental de l'activité bancaire proprement dite est un premier pas dans l'analyse de nos produits et services dans l'optique du développement durable.

A ce jour, les banques n'intègrent dans leur bilan soit que les effets internes, sociaux et environnementaux de leurs activités, soit au contraire s'attribuent entièrement les réductions de CO₂ de leur clientèle de crédit. La BAS a opté pour une démarche transparente: nous calculons l'impact environnemental de nos crédits en ne comptabilisant dans notre bilan que la partie que nous avons financée. Nous mesurons en outre l'impact des fonds déposés. Cette méthodologie a été introduite en 2008 pour le secteur des Energies alternatives sur la base des chiffres 2007.

Au total, les 70 projets financés en 2007 ont permis d'éviter 3092 tonnes d'émissions de CO₂, ce qui correspond aux émissions annuelles de 630 personnes. Notre contribution moyenne au financement de ces projets s'élève à 75%. Par conséquent, l'économie d'émissions de CO₂ imputable à la BAS représente 2310 tonnes, dont 580 dues aux crédits d'encouragement. Autrement dit: chaque cliente et chaque client qui investit 100 000 francs pendant un an dans une obligation d'encouragement «Energies alternatives» investit activement dans la prévention de 7,5 tonnes d'émissions de CO₂.

L'activité de la banque a engendré l'émission de 42 tonnes de CO₂. Compte tenu des crédits octroyés et des fonds de sa clientèle, son bilan de CO₂ est par conséquent positif.

La charge environnementale due à la BAS est restée faible en ce qui concerne la consommation de papier également, en dépit de son augmentation. Par rapport à 2007, la part du papier recyclé a augmenté de 5% pour s'établir à 89 %. Le papier fait de fibres vierges est utilisé essentiellement pour les formulaires destinés à la clientèle, notamment les bulletins de versement et les ordres de paiement. Les brochures et le matériel d'information de la banque sont systématiquement imprimés sur du papier recyclé issu à 100% de vieux papiers. Même les extraits de compte sont imprimés sur un papier labellisé «FSC recycling». L'augmentation de la consommation est aussi due à l'amélioration qualitative des données: depuis le passage à Finnova, nous pouvons nous baser sur la consommation effective et non plus sur les quantités achetées.

Juridique et compliance

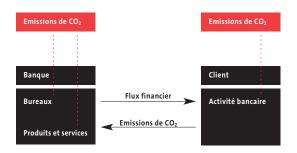
L'année 2008 a été marquée par des formations de base et de rappel dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et sur le devoir de diligence des banques. La modification de procédures internes, de dispositions légales et d'exigences réglementaires s'est traduite par une adaptation de nos règlements internes.

Personnel

Au 31.12.2008, la Banque alternative BAS employait 79 personnes, soit 8 de plus qu'en 2007. En termes de postes à temps complet, ses effectifs ont donc augmenté de 55,9 à 60,85.

Les points forts en matière de personnel ont été le projet «Institutionnalisation de la participation et de la codécision à la BAS» et la révision du système salarial de la banque. L'extension des activités de conseil a été soutenue par une formation sur mesure de deux jours et des cours réguliers portant sur les produits.

Impact environnemental des crédits et obligations d'encouragement dans le secteur des Energies alternatives au 31.12.2007



No object to control of the control	70
Nombre de projets encouragés Energies alternatives	/0
Montant total des crédits d'encouragement Energies alternatives	7,72 millions de CHF
Crédits normaux Energies alternatives (producteurs d'énergie)	9,64 millions de CHF
Part des crédits d'encouragement dans l'économie de CO ₂	18,8 %
Part des crédits normaux dans l'économie de CO ₂	55,9 %
Economie de CO ₂ pour 100 000 CHF d'obligations d'encouragement	7,5 t

Régulièrement, des formations continues internes sensibilisent les collaboratrices et collaborateurs de la banque à des thèmes bancaires, environnementaux et sociaux. Un après-midi de formation consacré à «La société à 2000 watts» a permis d'approfondir la prise de conscience du rôle de nos ressources en tant que clés du développement durable. Dans le cadre d'un forum d'éthique, le personnel de la banque a analysé en détail la culture de codécision et de participation de la BAS et a défini une vision commune qui sera inscrite dans une charte sur la participation et qui permettra aux nouvelles venues et nouveaux venus d'appréhender d'un coup d'œil notre culture d'entreprise.

Notre excursion annuelle était placée sur le signe de la créativité. A partir de matériaux de toutes sortes, nous avons fabriqué des tableaux et des sculptures en relation avec nos secteurs d'encouragement, que nous avons l'intention d'exposer dans notre nouveau siège central: l'art dans le bâtiment, né de la réflexion sur nos secteurs d'encouragement.

Coopérations

Pour la BAS, les coopérations revêtent une importance stratégique. Nous cherchons à collaborer avec des établissements aux idéaux proches des nôtres, en Suisse comme à l'étranger. Nous nous efforçons de conclure des accords de coopération pour le traitement des opérations bancaires. Notre objectif consiste à continuer à offrir des produits et services de haute qualité et à un prix équitable. Tous les partenariats sont soumis à une évaluation reposant sur les mêmes principes que ceux appliqués aux opérations de crédit.

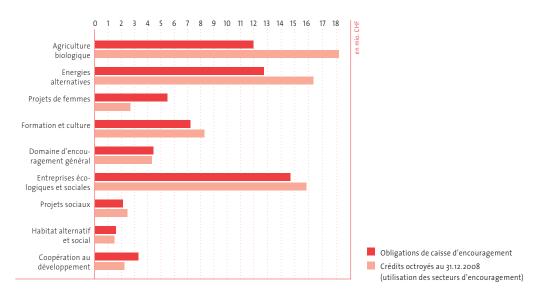
Perspectives 2009

A l'automne 2009, nous emménagerons dans notre nouveau siège social. Les locaux et les aménagements actuels sont insatisfaisants et peu propices à la nouvelle organisation davantage orientée vers la clientèle. Notre nouvel immeuble démontrera que la transformation d'un volume existant peut également obéir à des critères écologiques et être réalisée avec des matériaux respectueux de l'environnement. La BAS en apporte la preuve et se soumet elle-même aux exigences de la nouvelle Hypothèque-BAS Rénovation.

La crise financière et la crise de confiance qu'elle suscite entre les banques créent de fortes distorsions et d'importants mouvements sur le marché monétaire. La BAS place ses liquidités auprès de banques triées sur le volet. Ils s'agit des mêmes établissements qui sortent gagnants de cette crise de confiance, autrement dit «pâtissent» d'un afflux de fonds. Cela nous réjouit et nous conforte dans la certitude d'avoir fait les bons choix. Cette sélection critique continuera à contribuer en 2009 à réduire comme peau de chagrin les intérêts sur les placements financiers, ce qui ne nous empêchera pas de rester fidèle à nos choix et à la ligne que nous nous sommes tracée par conviction et par engagement envers nos actionnaires et notre clientèle.

Les produits éprouvés et nouveaux, la notoriété et la présence croissantes de la BAS et le réseau de distribution en pleine extension nous aideront à maintenir le haut niveau des afflux de fonds tout en les investissant dans des projets qui créent de la valeur pour l'économie réelle. Le premier trimestre 2009 est d'ores et déjà prometteur à cet égard.

Secteur d'encouragement: dépôts et utilisations au 31.12.2008



Rapport de l'organe de révision (traduction)

A l'assemblée générale des actionnaires de la Banque alternative BAS, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque alternative BAS, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 17–37 du rapport d'activité) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, 13 février 2009

Bankrevisions- und Treuhand AG

Gerardo Moscariello

Adrian Vils

Expert-comptable diplômé (Réviseur responsable)

Expert-comptable avec brevet fédéral

Rapport de l'organe de contrôle d'éthique

La garantie de l'équité salariale est une dimension expresse de la BAS en tant que «banque éthique» modèle. L'une des pierres angulaires de cette revendication est la définition d'une fourchette salariale maximale admissible assurant que les différences de rémunération au sein de la banque se situent «en dessous de la moyenne» d'autres entreprises et surtout des banques. Il ne doit pas y avoir d'«excès salariaux» à la BAS.

A l'heure actuelle, la BAS discute et concrétise un élargissement du différentiel salarial selon des critères de performance individuelle. C'est essentiellement pour cette raison que le CA a chargé l'organe de contrôle d'éthique d'examiner le système salarial et les projets de modification de la politique des salaires. L'«équité salariale» a donc constitué l'axe central du contrôle d'éthique durant l'exercice 2008.

L'organe de contrôle d'éthique considère que sa mission première consiste à attirer l'attention de la BAS sur les conflits et les aspects dont elle doit tenir compte dans l'aménagement d'un système salarial équitable. Cela concerne non seulement la dimension de l'équité salariale à proprement parler, c'est-à-dire la juste répartition des revenus au sein de l'entreprise, mais aussi celle du bénéfice ou du préjudice potentiel du système salarial pour le bon fonctionnement de la banque au sens de ses objectifs multidimensionnels (ethical compliance ou observance éthique).

L'équité du système salarial

Les charges et les exigences liées à l'exercice d'une fonction doivent rester les critères primaires et les déterminants principaux de l'équité salariale. Cela étant, il est aussi équitable de rémunérer raisonnablement les différences individuelles de performance par des composantes variables. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier que le succès de la BAS est le fruit d'un effort collectif auquel participent toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs. Cet état de fait pose une limite éthique à des différences salariales trop importantes au sein de la banque.

La réflexion d'engager essentiellement du personnel hautement qualifié pour soutenir l'extension de sa sphère d'activité crée un véritable dilemme pour la BAS. En effet, les candidates et candidats répondant à ce profil attendent, légitimement dans une certaine mesure, une rétribution au moins approximativement comparable à celles offertes par d'autres entreprises et, plus précisément, d'autres banques. En répondant à cette attente, la BAS introduit dans ses propres murs les conditions et les différentiels salariaux qui y règnent, en contradiction potentielle avec sa propre revendication de garantie de l'équité salariale. La BAS doit résoudre ce dilemme par une action habile et sage ainsi que par un travail de conviction, et ne pas se contenter d'adapter son système salarial aux «conditions du marché».

Observance éthique

Certaines déclarations de la direction de la BAS pourraient faire penser qu'elle est d'avis que la politique salariale doit être axée, en partie du moins, sur une augmentation de la motivation des collaboratrices et collaborateurs. L'organe de contrôle d'éthique est sceptique envers les démarches qui consisteraient à accroître la motivation des collaboratrices et des collaborateurs de la BAS par des incitations financières, sous quelque forme que ce soit. La banque risquerait ainsi non seulement d'annihiler toute motivation intrinsèque, mais aussi de contrecarrer son orientation multidimensionnelle au profit d'une tendance unidimensionnelle de son équipe à penser en termes de profit. Même si ce danger est loin d'être imminent, l'organe de contrôle d'éthique tient à souligner que l'aménagement du système salarial doit obéir en priorité à des critères d'équité salariale. Un tel système n'exclut en aucune façon la possibilité de verser des rémunérations modestes à des collaboratrices et des collaborateurs qui ont œuvré pour le bien de l'entreprise, mais exclut en revanche qu'elle fonctionne au moyen d'incitations financières

St-Gall, 5 février 2009

Dr Ulrich Thielemann Institut d'éthique économique Université de St-Gall (IWE-HSG)

Annexe

Indicateurs sociaux BAS

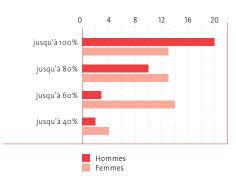
	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Personnel			
Effectif	79	71	62
Effectif en postes à plein temps	61	56	47
Postes à temps partiel (<90%)	47	40	40
Proportion de femmes dans l'effectif	56%	58%	53%
Proportion de femmes dans le nombre de postes en pour-cent	52%	53%	50%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ dans l'effectif	52%	50%	55%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ , en postes à plein temps	48%	46%	53%
Rapport femmes: hommes occupant un poste dirigeant à temps partiel ¹	7:3	8:3	7:5
Nombre d'apprenant-e-s	1	2	2
Taux de rotation	8%	14%	7%
Création d'emplois	8%	16%	6%
Années d'ancienneté	5,3	5,1	5,8
Formation continue			
Jours de formation continue ² par personne en postes à plein temps	4,0	3,5	3,4
Rapport frais directs de formation: masse salariale	3%	4%	4%
Nombre de personnes formées dans le domaine du blanchiment d'argent ³	74	45	6

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Salaire			
Salaire brut le plus bas	3820	4337	4267
Salaire brut le plus élévé	14 005	13 609	12 547
Rapport salaire le plus bas: salaire le plus élevé ⁴	1:3,7	1:3,1	1:2,9
Prime collective ⁵ (par poste à 100 %)	1409	1347	1511
Indemnités de la direction	voir Annexe	5.2	
	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Gestion environnementale 6			
Nombre de personnes (postes à plein temps) qui s'occupent d'aspects environne- mentaux dans le déroulement des procédures de travail	29	27	25
Nombre de spécialistes en environnement (postes à plein temps)	1	1	1
Nombre de personnes formées pour s'occuper d'aspects environnementaux	47	3	45
Durée de la formation en personnes-heures	201	62	413

- 1 Membres de la direction, chef-fe-s de secteur, de service et de groupe
- 2 Durant l'exercice sous revue, nous avons également organisé trois après-midis de formation continue interne ainsi que des cours internes pour les conseillères et conseillers à la clientèle.
- 3 Calcul selon SPI-Finance 2002 (www.spifinance.com)

- 4 Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1:5.
- 5 En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime collective, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.
- 6 Calcul selon EPI-Finance 2000 (www.epifinance.com)

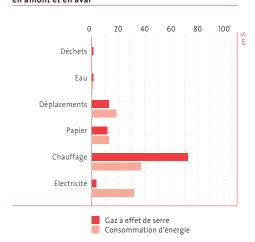
Effectifs selon temps de travail



Indicateurs environnementaux BAS		Qualité des	2008		2007		2006	
Indicateur ^{a)}	Unité val. absolue (relative)*		absolue	relative	absolue	relative	absolue	relative
Déchets	t (kg/coll)	-	7,7	154	7,8	159	6,8	162
Valorisation/Recyclage	(%)	2		86		83		82
Incinération	(%)	2		14		17		18
Consommation d'eau	m³ (m³/coll)	2	531	10,6	569	11,6	603	14,4
Consommation d'énergie de chauffage (gaz naturel)	GJ (GJ/coll)	2	449	9	360	7,4	457	10,9
Consommation d'électricité	GJ (GJ/coll)	-	420	7	400	7,1	366	7,5
Centrales hydroélectriques	(%)	3		75		74		74
Photovoltaïque	(%)	3		2		4		0
Electricité mix suisse	(%)	2		23		22		26
Déplacements professionnels	km (km/coll)	-	135660	2261	91643	1636	98180	2004
Train	(%)	2		87		91		95
Voiture	(%)	3		5		5		5
Avion	(%)	3		8		4		0
Consommation totale de papier	t (kg/coll)	-	13,7	228	11,5	205	13,1	267
Papier recyclé (papier post-consommation)	(%)	3		89		84		72
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)*	(%)	3		11		16		28
Part de papier FSC* dans la consommation totale de papier	(%)	3		10		10		20
Impacts environnementaux ^{b)}	non cumulable	_			-	-	-	-
Consommation directe d'énergie	GJ (GJ/coll)		959	16	811	14,5	899	18,4
Gaz à effet de serre directs ^{c)}	t eq CO₂ (kg/coll)		31,8	531	24	429	31,3	639
Consommation indirecte d'énergie pour production d'énergie	GJ (GJ/coll)		586	9,8	547	9,8	537	11
Gaz à effet de serre indirects imputables à la production d'énergie	t eq CO₂ (kg/coll)		1,4	23	1,4	25	1,1	23
Autre consommation indirecte d'énergie ^{d)}	GJ (GJ/coll)		767	12,8	540	9,6	611	12,5
Autres gaz à effet de serre indirects ^{d)}	t eq CO₂ (kg/coll)		20,8	278	17	282	19.8	404

- a) Chiffres Olten et Lausanne. Déchets, eau et chauffage Olten uniquement.
 Pour le calcul des impacts environnementaux, nous avons extrapolé les consommations à l'ensemble de l'organisation (Olten et Lausanne).
- b) 2008 et 2007 calcul sur la base des indicateurs VfU 2005 Mise à jour février 2007 (VfU = Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen). 2006 calcul au moyen de la version «indicateurs VfU 2005». La comparaison de l'évolution annuelle n'est donc possible que partiellement puisque des données de base actualisées ont été utilisées depuis 2007.
- c) Imputable p. ex. au transport du gaz naturel de Russie jusqu'en Europe occidentale.
- d) Déplacements professionnels, préparation de l'eau, traitement des déchets, production de papier.

Impacts environnementaux des processus en amont et en aval



* Légende

ECF = sans chlore élémentaire

TCF = sans chlore

FSC = Forest Stewardship Council, Label de sylviculture durable

GJ = gigajoule

coll = collaboratrice/collaborateur (par poste à 100%)

km = kilomètre

t = tonne

kg = kilogramme

m³ = mètre cube

eq CO₂ = équivalent dioxyde de carbone

** Qualité des données

- 3 = Mesures exactes (factures, compteurs, etc.)
- 2 = Calculs/estimations exactes
- 1 = Estimations sommaires

Fonds d'innovation

Le Fonds d'innovation encourage différentes initiatives, par la mise à disposition de capital propre sous la forme de participations ou par l'octroi de prêts et de cautions. Le Fonds soutient ainsi des projets, institutions et entreprises modèles dotés de peu de moyens, mais dont les structures sont viables et les idées convaincantes.

A ce jour, l'association Fonds d'innovation reçoit essentiellement des donations de la Banque alternative BAS et d'actionnaires de la BAS qui attribuent leur dividende à l'association. Les autres dons de toute nature – y compris les legs et héritages – sont les bienvenus.

Le Fonds d'innovation remercie chaleureusement les donatrices et les donateurs, en son nom propre ainsi qu'au nom des entreprises et projets bénéficiaires.

L'assemblée générale de la Banque alternative BAS se prononcera sur l'attribution à l'association Fonds d'innovation de 100 000 francs prélevée sur le résultat 2008. Cela permettra au Fonds d'innovation de poursuivre sa mission.

Sept nouveaux engagements ont marqué le douzième exercice:

- une participation dans une entreprise innovatrice qui transforme en différents produits du colostrum de vache de première qualité, provenant d'exploitations biologiques suisses.
 - 25 000 francs, www.swissbiocolostrum.ch
- un prêt à une association environnementale engagée pour une mobilité durable.
 - 30 000 francs, www.ate.ch
- une participation dans une entreprise active dans le commerce équitable avec de petit-e-s producteurs-trices de pays du Sud en voie de développement.
 - 50 050 francs, www.claro.ch
- un prêt à une jeune entreprise qui vend des cadeaux confectionnés dans un esprit de durabilité.
 - 20000 francs, www.suerprisen.ch
- un prêt à une nouvelle coopérative qui transforme et commercialise des aliments issus d'une production biologique et neutre en CO₂.
 - 50 000 francs, www.valnature.ch
- un prêt à une association produisant un cidre non traité de qualité supérieure, à base de fruits de vergers hautes tiges.
 - 40000 francs, www.cidrelevulcain.ch
- un prêt à une entreprise individuelle qui gère une plate-forme web consacrée à la durabilité.
 - 30 000 francs, www.homocivilis.com



SwissBioColostrum SA: du premier lait pour favoriser la santé.



ATE Genève: une cyclo-mobilité moderne dans la grande ville.



claro fair trade SA: des produits issus du commerce équitable pour toutes et tous.



sürprisen gmbh: des cadeaux haut de gamme pour les êtres chers.

La Midolette, Cidrerie du Vulcain

A titre d'ambassadrice de tous les projets, l'association La Midolette – Cidrerie du Vulcain, à Montbovon (FR), se présente brièvement:

Les vergers hautes tiges sont un vestige du paysage agricole traditionnel. Ils ont beaucoup de charme et abritent une diversité incomparable de variétés et de goûts. Au cours des cinquante dernières années, quelque 500000 pommiers et poiriers hautes tiges ont disparu dans le canton de Fribourg. La clé de la préservation et de la régénération des vergers hautes tiges réside non seulement dans le soutien étatique, mais aussi dans la création de produits originaux, uniques et de qualité.

Pour sauver les vergers hautes tiges et en planter de nouveaux, l'association La Midolette a lancé un projet conjointement avec la Cidrerie du Vulcain.

L'association La Midolette se charge de planter et d'entretenir de nouveaux arbres fruitiers. Les nouvelles plantations sont effectuées sur mandat, en partie sur des terrains appartenant à des tiers. Dans les vergers existants, l'association assure les soins aux arbres, la récolte des fruits et le remplacement des spécimens manquants.

La Cidrerie du Vulcain récolte depuis 2001 les fruits du verger local pour en presser un cidre pétillant de qualité supérieure. Le procédé est similaire à celui du cidre produit en Normandie ou en Bretagne, par fermentation en bouteille.

En 2007, la production a atteint environ 10 000 bouteilles, proposées en vente directe ainsi que dans de petits commerces spécialisés de toute la Suisse; la très forte demande a rapidement épuisé le stock.

Etant donné la surprenante diversité gustative des variétés anciennes et en raison de la quantité de fruits disponibles, la production doit être augmentée et complétée par d'autres spécialités comme le cidre de glace, le vinaigre, l'eau-de-vie, le jus de pomme, la compote et les fruits secs. La mise en valeur des fruits va de pair avec un prix plus attrayant versé aux productrices et producteurs.

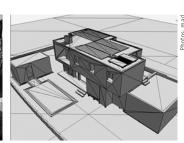




Coopérative ValNature: une alimentation saine et qui préserve le climat.

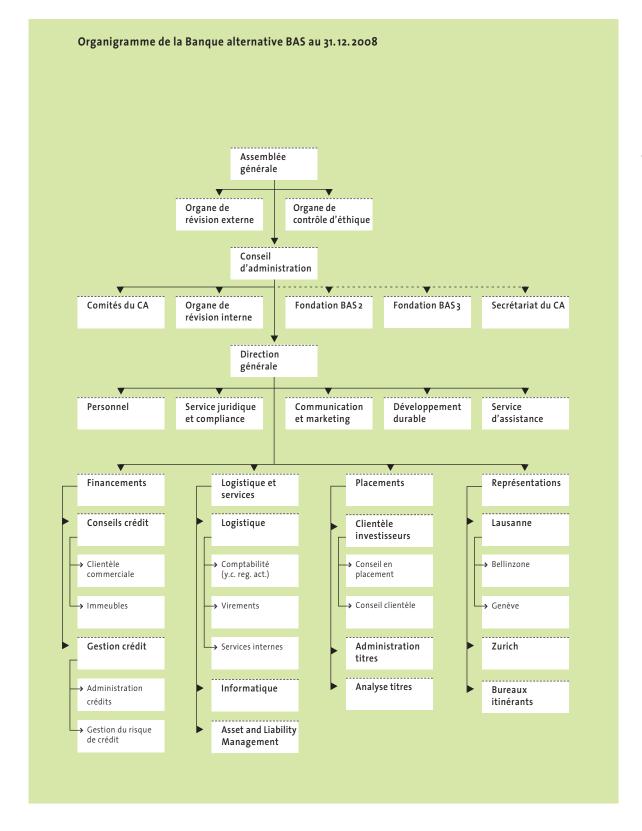


Association La Midolette, Cidrerie du Vulcain: la protection du paysage par les gastronomes.



Homo Civilis: le progrès par l'information.





Membres des organes (31.12.2008)

Membres du conseil d'administration

Nom; année de naissance; domicile; nationalité	Fonctions au sein du conseil d'administra- tion; durée de fonction	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Intérêts et engagement tiers	Honoraires perçus; actions BAS ²
Christina Aus der Au¹ 1966 Bâle/CH	– depuis le 20.5.2005	MA (Philosophie/ Rhétorique) Dr en théologie	Assistante en théologie systématique/dogmatique, Université de Bâle	Membre du Forum Recherche génétique (SCNAT); membre de la commission d'éthique du Bulletin des médecins suisses; membre de la commission d'éthique pour l'expérimentation animale (SCNAT/ASSM)	4688 CHF 9 actions
Rico Kessler 1962 Rünenberg/CH	Représentant de l'Association du per- sonnel de la BAS depuis le 16.5.2008	lic. phil. I (histoire, sciences politiques)	Responsable Communication et marketing, BAS	Vice-président commission scolaire, Rünenberg BL; membre du comité de Pro Natura BL (association)	– 2 actions
Conrad Lutz¹ 1953 La Corbaz/CH	Membre du comité des crédits depuis le 20.5.2005	Architecte ETS FPG EPFL, écobiologiste de la construction SIB	Directeur du Bureau d'architecture Conrad Lutz architecte sàrl à Fribourg	Membre du comité de l'association Fonds d'innovation; professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg (construction en bois et construction durable); professeur «Postgrade énergie et bâtiments HES SO» (stratégies énergétiques globales); président de Confopart (coopérative immobilière 1783 La Corbaz); membre du comité directeur de Lignum Fribourg; membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	15 625 CHF 6 actions
Claudia Nielsen 1962 Zurich/CH, ZA	Présidente; 24.4.1999 jusqu'au 16.5.2008	Dr oec. publ., Médiatrice diplômée FH	Economiste indépendante; «Büro für Schnittstellen»	Vice-présidente de l'association Fonds d'innovation jusqu'au 16.5.08; présidente de l'association éditrice «moneta», jusqu'au 16.5.08; vice-présidente Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives; membre du conseil communal de la Ville de Zurich, PS; membre du comité de l'Association économique suisse pour la durabilité WIV; membre de l'Association de soutien institution pour les droits humains Suisse jusqu'juin 2008; associée dans KNSV Konfliktbearbeitung; membre de la commission d'égalité de la ville de Zurich; membre du conseil d'administration de Hauptgasse 79 AG, Soleure; présidente Coopérative Hotel Bergalga depuis avril 2008; membre du conseil de la fondation Netzwerk Rüti depuis mai 2008	
Eric Nussbaumer 1960 Frenkendorf/CH	Président depuis le 16.5.2008; Vice-président jusqu'au 16.5.2008; membre du comité de contrôle du 7.5.2004 jusqu'au 3.6.2008	Ingénieur HES en électricité	Membre de la direction Directeur de l'ADEV Energiegenossenschaft, Liestal	Conseiller national du canton de Bâle-Campagne, PS; président du Verein Sozialpsychiatrie Bâle-Campagne; associé ADEV Solar Nussbaumer, Appenzeller & Co.; membre du conseil d'administration de Willy Gysin AG, Liestal; membre du comité coopérative «Pro Guggenloch», Lütisburg; Président de l'association éditrice «moneta»; membre du conseil de la Fondation Suisse de l'Energie (SES)	55 448 CHF 12 actions
Raymond Plüss	Représentant de l'Association du per-	Economiste d'entreprise dipl. ES	Direction du projet introduction Finnova	Membre du comité des organisations de soutien Kulturzentrum alte Turnhalle Schützen-	– 1 action





Christina Aus der Au



Caroline Schur



Rico Kessle



Olaf Weber



Conrad Lut



Anita Wymann



Eric Nussbaumer

Membres du conseil d'administration (suite)

Nom; année de naissance; domicile; nationalité	Fonctions au sein du conseil d'administra- tion; durée de fonction		Activité professionnelle principale	Intérêts et engagement tiers	Honoraires perçus; actions BAS ²
Markus Schatzmann 1959 Winterthour/CH	direction du comité des crédits du 24.4.1999 jusqu'au 16.5.2008	Expert bancaire diplômé	Formateur d'adultes et d'apprentis, Tata Interactive Systems AG, Zoug	Président de l'association Fonds d'innovation jusqu'au 16.5.2008; président du conseil des fondations BAS2 et BAS3; président de la coopérative Rägeboge, Winterthour	7646 CHF 20 actions
Caroline Schum¹ 1970 Genève/CH	Membre du comité de contrôle depuis le 16.5.2008	Ingénieure EPFL en génie rural et environnement	Responsable pour la Suisse romande, Nest Fondation collective	Membre du Conseil d'administration des Services Industriels de Genève (SIG); membre du Comité d'Actares; membre du Comité d'Equiterre; Membre du Comité d'AEE+DD – Association Ecologie – Economie pour un développement durable (trésorière)	9376 CHF
Christina von Passavant 1946 Lucerne/CH	24.4.1999 jusqu'au 16.5.2008	Diplômée en travail social, en thérapie systémique et en développement organisationnel	Consultante d'entreprise	Vice-présidente du CA Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden	2500 CHF 25 actions
Olaf Weber¹ 1965 Unterach A/D	Président du comité de contrôle; depuis le 21.4.2001	Psychologue diplômé, Dr rer. nat.	Copropriétaire et directeur de la GOE-Gesellschaft für Organisation und Entscheidung m.b.H., Zurich	Membre du conseil de surveillance de l'Institute for Social Banking e.V.	17 820 CHF 35 actions
Anita Wymann¹ 1966 Zurich/CH	Vice-présidente depuis le 16.5.2008; direction du comité des crédits depuis le 16.5.2008; 22.5.2007 jusqu'au 16.5.2008 membre du comité des crédits; depuis le 7.5.2004	lic. iur., employée de banque diplômée	Substitute d'avocat au cabinet Hunziker et Kinzl, Herzogen- buchsee (poste à 70%); auteure indépendante aux éditions péda- gogiques Compendio, Zurich	Membre du comité de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'association «warmer mai»; membre du comité de l'association Sappho; Co-présidente de l'association LOS	27 O21 CHF 10 actions

Membres de la direction générale

Nom; année de naissance; domicile/nationalité	Durée de fonction	Formation et titre	Domaines de responsabilité dans la direction	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail; Rétributions brutes totales; Actions BAS
Etienne Bonvin 1965 Riken AG/CH	depuis le 21. 8. 2001; à la BAS depuis le 1.10.1997	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	Secteur Logistique et services; service développement durable; service Juridique et compliance; organes de révision	Gérant de l'association du Fonds d'innovation; membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	100% 155 864 CHF 20 actions
Sven Thali 1970 Hettlingen/CH	depuis le 23.4.2007	Expert diplômé en économie bancaire; Executive Master of Finance; écobiologiste de la construction IBN	Président de la direction; secteur Finances et Distribution Région Suisse alémanique; service Communication & marketing; service d'assistance	Président du conseil d'administration de Simeko AG; titulaire d'une raison individuelle (santé et écobiologie)	100% 186 234 CHF 8 actions
Edy Walker 1956 Lucerne/CH	depuis le 1.1.2005; à la BAS depuis le 1.1.1998	Expert diplômé en économie bancaire	Secteurs Placements, Distribution Région Romandie et Tessin; service du personnel; organe de contrôle d'éthique; fondation BAS2; fondation BAS3	Gérant de l'association Fonds d'innovation; membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; réviseur Ecole Rudolf Steiner, Langenthal; réviseur Verein Hochhüsliweid Würzenbach, Lucerne; réviseur Insieme (Association de parents et d'amis de personnes mentalement handi- capées), Lucerne	100% 161 646 CHF 17 actions

¹ indépendant selon circulaire 2008/24 FINMA ² ¹/₃ des honoraires du CA est versé sous forme d'actions de la BAS (jusqu'à 10 actions)

Clientèle investisseurs-euses

- > Walter Nägeli *
- > Ursulai Frauchiger, jusqu'au 31.5.08
- > Silvia Hobi
- > Lutz Kamm
- > Boris Müller
- > Markus Pfister
- > Jacqueline Saxer-Haupfleisch, 1.5.08 jusqu'au 31.7.08

Service à la clientèle

- > Markus Mühlbacher ***
- > Daniela Bevilacqua, depuis le 1.5.08
- > Graziana Camastral Rogger
- > Lucia Dätwyler, depuis le 1.8.08
- > Irene Ledermann
- > Roger Lehner, jusqu'au 15.6.08
- > Simon Tommer, depuis le 1.4.08

Téléphonie

- > Giovanna Finocchio
- > Brigitte Hafner
- > Mirjam Hofmann
- > Lukas Kyburz, depuis le 1.10.08

Gestion de la trésorerie

> Markus Pfister

Administration titres

- > Sabine Richter *
- > Irene Weidmann

Conseils crédit

- > Thomas Bieri *
- > Monika Lüscher

Clientèle entreprise

- > Thomas Grädel ***
- > Jeannette Klarer
- > Marlise Meier
- > Benedict Schnyder, depuis le 8.7.08

Immobilier

- > Bernadette Schnüriger ***
- > Francisco Cabarrubia
- > Christian Kohler
- > Roger Lehner, depuis le 16.6.08
- > Karin Rötheli, depuis le 18.2.08
- > Julia von Arb

Gestion crédit

> Lea Degen *

Gestion des crédits à risques

> Barbara Liechti

Administration des crédits

- > Gregor Kuhfus ***
- > Barbara Kehrli
- > Pascal Oetliker, jusqu'au 15.4.08
- > Swen Popiel, depuis le 16.6.08
- > Georg Sieber

Logistique

> Bleuer Beatrice * en job-sharing

- > Natascha Meier * en job-sharing
- > Esther Rütti ***
- > Werner Hildebrand

Virements et Service Maestro

- > Katharina Bolliger-Lüthi ***
- > Milena Baranzini
- > Ariane Büttiker
- > Sandra Sommer

Services internes

- > Carmen Weishaupt
- > Brigitta Widmer

Nettoyage Olten

> Nenad Vekic

Informatique

- > Markus Egger*
- > Andreas Sämi Bünder

Administration fondation

- > Judith Schär-Grunder ***
- > Urs Rickenbacher
- > Cornelia Stillhard

Service Développement durable

> Sonja Trappe **

Service du personnel

- > Roswitha Kick **
- > Karin Kriesi

Service d'assistance

- > Claudia Salzmann ***
- > Marianne Andrist, depuis le 1.12.08
- > Esther Kaderli
- > Benjamin Schiess

Service communication et marketing

- > Rico Kessler **
- > Bruno Bisang ***
- > Esther Kaderli
- > Dominique Roten

Service juridique et compliance

> Andreina Brodbeck **

Coordination des contacts avec l'extérieur

> Sven Thali

Service externe

- > Roman Fröhlich
- > Thomas Steiner, depuis le 1.1.08

Bureau zurichois d'information

> Christian Nagler

Bureau tessinois d'information

> Fabiano Cavadini

Bureau genevois d'information

> Nathalie Ruegger

Romandie

Représentation Lausanne

- > Dominique Roten *
- > Claudine Ottiger

Affaires de crédit Suisse romande

- > Sébastien Voléry ***
- > Isabelle Biollay
- > Lysiane Gygax, depuis le 1.6.08
- > Liesbet Loeys, jusqu'au 31.5.08
- > Frédéric Nusslé

Clientèle privée et investisseurs Suisse romande

- > Nathalie Ruegger ***
- > Chantal Bolay
- > Thierry Dubey, depuis le 15.9.08
- > André Galera, jusqu'au 31.11.08
- > Joachim Garcia, depuis le 1.8.08
- > Muriel Gerber
- > Filomena Gonzalez

Téléphonie

> Anne-Françoise Bossens, depuis le 1.6.08

Nettoyage Romandie

> Maria de Almeida

Apprenant-e-s/stagiaires

- > Marianne Andrist, 1.9.08 jusqu'au 30.11.08
- > Brigitte Beyeler, 14.7.08 jusqu'au 30.11.08
- > Marta Chudozilov, 1.10.08 jusqu'au 31.12.08
- 1.10.08 jusqu'auBasil Gilliéron,
- depuis le 1.12.08
 > Daniela Kunz
- > Christoph Meier, 1.7.08 jusqu'au 31.8.08
- > Vasilije Vujovic, jusqu'au 28.1.08

Direction du projet introduction Finnova

> Raymond Plüss, jusqu'au 30.6.08

Fondations BAS 2 et BAS 3

- > Markus Schatzmann
- > Etienne Bonvin
- > Dorothee Jaun
- > Conrad Lutz
- Judith Schär-Grunder
- > Ruedi Ursenbacher,
- jusqu'au 30.9.08
 > Edy Walker
- > Eva Zumbrunn Gämperle

Rédaction «moneta»

- > René Hornung
- > Aldo Clerici
- > Rico Kessler> Dominique Roten
- > Anna Sax
- > Dominique Zimmermann
- * Chef-fe de secteur
- ** Chef-fe de service *** Chef-fe de groupe

Direction générale



Svan Thal



Markus Pfister



Markus Mühlbacher



Mirjam Hofmann



Lukas Kyburz



Marlise Meier



Benedict Schnyder



Rarhai



Werner Hildebrand



Katharina Bolliger-Lüthi



Administration fondation



A

Service d'assistance

Service juridique et compliance

Bureau genevois

d'information

Karin Kriesi



Andreina Brodbeck



Nathalie Ruegger



Chantal Bolay Thi



54 · 55



En accéléré: la BAS de 1990 à 2008

- 1982 Un sondage de la Déclaration de Berne démontre qu'en Suisse, beaucoup de gens seraient intéressés par une banque aux objectifs sociaux et écologiques.
- 1987 Fondation du Groupe de travail Banque alternative (GTBA), qui crée en novembre l'Association de soutien pour une banque alternative en Suisse. L'association compte rapidement au nombre de ses membres 1600 personnes ainsi que 120 organisations et entreprises. Les recettes issues des cotisations des membres permettent de fonder la banque sans contracter de dette.
- 1988 Première assemblée générale de l'association. Elle décide que la future banque s'appellera «Banque alternative» et choisit la forme juridique de la société anonyme. La collecte du capital-actions débute en juin. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.
- 1989 Adoption provisoire des statuts, des directives en matière de placement et de crédit ainsi que des règlements internes d'organisation et d'affaires.
- 1990 Dépôt de la demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire et d'ouverture de la Banque alternative BAS auprès de la Commission fédérale des banques (CFB). Un total de 2700 personnes, organisations et entreprises ont souscrit un capital-actions de 9,5 millions de francs, soit 4,5 millions de plus que la loi l'exige. La CFB octroie son autorisation en août et la BAS ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre.
- 1991 La BAS termine l'exercice avec un total du bilan de 57 millions de francs et une perte de 756 000 francs. Elle compte 3750 clientes et clients ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.
- 1992 La section francophone de l'association est rappelée à la vie sous forme d'«Association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS». La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267 000 francs et un total du bilan de 92 millions de francs.
- 1993 La perte reportée de la banque est intégralement compensée. Une première augmentation de capital débute.
- 1994 L'exercice se termine sur un bénéfice net de 291000 francs. Pour la première fois, 100000 francs peuvent être alloués au fonds d'encouragement défini dans les statuts.
- 1995 La banque fête son 5^e anniversaire. Le total de son bilan s'élève désormais à 185 millions de francs; elle compte 9300 clientes et clients ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.
- 1996 La BAS se raccorde au SIC (Swiss Interbank Clearing), ce qui lui permet d'accélérer le traitement des virements. L'association Fonds d'innovation succède au fonds d'encouragement.

- 1997 Introduction de la carte ec-Bancomat pour les clientes et les clients de la BAS. La banque ouvre la Représentation romande à Lausanne.
- 1999 Les effectifs de la BAS augmentent de 36%. Son système informatique est intégralement renouvelé.
- 2000 La BAS fait état de chiffres réjouissants pour son 10e anniversaire. Son bénéfice annuel de près de 600 000 francs lui permet de verser son premier dividende.
- 2001 Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs (+13 %), et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs (+18 %). Le nombre de membres de la direction passe à trois.
- 2002 La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» est lancée. Un nouveau système de salaire est élaboré.
- 2004 La BAS lance avec succès son Hypothèque-BAS, qui repose sur le Rating immobilier de la BAS®. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et, avec elle, l'abolition du plafond du dividende.
- 2005 La BAS ouvre le bureau d'information de Bellinzone et est désormais présente dans toutes les régions linguistiques. Elle compte plus de 20 000 clientes et clients. Le «Prix Egalité» récompense sa politique exemplaire en matière d'égalité entre les sexes. Un organe de contrôle d'éthique externe remplace le conseil d'éthique. Le total du bilan augmente de 6,5% à 691 millions de francs.
- 2006 La BAS fête son 15^e anniversaire et publie un ouvrage intitulé «L'histoire d'une banque extraordinaire: L'alternative». La BAS adhère à la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives FEBEA. Elle agrandit son bureau d'information zurichois.
- 2007 La BAS adhère au réseau de banques Esprit et introduit le nouveau système bancaire «Finnova». Elle acquiert le bâtiment historique des anciennes éditions Walter à Olten pour s'y installer. Le total du bilan passe à 773 millions de francs.
- 2008 La crise financière est à la une de tous les journaux. L'UBS reçoit plusieurs milliards d'aide de l'Etat. La BAS enregistre un afflux exceptionnel de clientèle et de nouveaux fonds. Elle confère une base institutionnalisée élargie à la codécision des collaboratrices et collaborateurs. Elle est la première banque de Suisse à calculer avec précision les émissions de CO₂ de certains domaines de crédit.

Banque alternative BAS Représentation romande Rue du Petit-Chêne 38 Case postale 161 1001 Lausanne Téléphone 021 319 91 00 Fax 021 319 91 09 www.bas.ch bas-info@abs.ch

Banque alternative BAS
Bureau genevois
d'information
Nathalie Ruegger
2, bd Carl-Vogt
1205 Genève
Téléphone 022 800 17 15
Fax 022 800 17 12
nathalie.ruegger@abs.ch

Alternative Bank ABS Leberngasse 17 Postfach 4601 Olten Telefon 062 206 16 16 Fax 062 206 16 17 www.abs.ch contact@abs.ch

Alternative Bank ABS Kontaktstelle Zürich Limmatstrasse 275 8005 Zürich Telefon 043 344 87 Oc zuerich@abs.ch

Banca alternativa BAS
Ufficio ticinese
d'informazione
Fabiano Cavadini
Viale Stazione 2
6500 Bellinzona
Tel. 091 968 24 71
Fax 091 968 24 78
www.bancaalternativa.ch
fabiano.cavadini@abs.ch

